

## Déclaration du Président de l'IRU

## Audit externe indépendant

24 mai 2016

J'ai le plaisir de vous informer que, suite à l'engagement pris lors de la dernière Assemblée générale de l'IRU, la Présidence de l'IRU, qui s'est réunie hier à Genève, a finalisé et autorisé le lancement d'un audit externe indépendant sur les allégations récemment portées à l'encontre de l'IRU et de sa direction.

Cet audit sera mené par Ernst & Young, une société d'audit internationale de renom et hautement respectée.

L'audit sera supervisé directement par la Présidence et sera mené indépendamment de la direction de l'IRU. L'auditeur interne de l'IRU assistera la Présidence en s'assurant que le champ d'application et le délai de l'audit soient bien respectés.

## Ernst & Young vérifieront :

- Les allégations spécifiques,
- Les liens entre l'IRU et les deux fondations de l'IRU,
- L'adéquation des mécanismes de gouvernance, politiques et processus de décision de l'IRU,
- Le respect, par l'IRU, du droit suisse et des règlementations fiscales locales en matière d'audit des états financiers et des systèmes de contrôle interne,
- Le respect, par l'IRU, des principes d'éthique généraux.

Le travail d'audit commencera dès cette semaine et nous espérons qu'il sera achevé en septembre. Un rapport préliminaire sur les allégations sera publié par les auditeurs en août.

Les résultats de l'audit seront communiqués par la Présidence à tous les membres de l'IRU.

**Christian Labrot**